

L'OTR prône la vulgarisation du document

P.4

L'INAM pour une meilleure maîtrise des dépenses de santé



Myriam Dossou,
DG INAM

Finies les magouilles !

Erosion côtière et pollution :

**Les populations
de Goumoukopé,
d'Agbodrafo et
Kpémé aux abois**



P.4

La vague déferlante de la corruption et des malversations secouent la FIFA

Le colonel capitule...

P.7

Les présidents des fédérations africaines orphelins de "Papa bonheur"



Sepp Blatter

Sécurité Maritime

Sommet Extraordinaire

de l'UA

P.3

Le Togo déroule le programme



Ahoomey-Zunu, PM sortant

Economie

Les aventures ambiguës
des microfinances
au Togo :

Amateurisme et gestion approximative

P.2



Adjii Oteth Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances sortant

Education

Enseignement catholique :

Un ultimatum des Enibe à leurs responsables

P.3

Les aventures ambiguës des microfinances au Togo : Amateurisme et gestion approximative

Presque tout le monde en parle aujourd'hui à Lomé. Parmi la pléthore d'institutions de microfinance qui pullulent dans tous les coins de rue à travers tout le pays, celles qui sont fiables sont à compter au bout des doigts. Il est fréquent de voir la plupart fermer leur porte, souvent dans la clandestinité, laissant leurs agents à la merci des clients qui, désespérés, les harcèlent et les menacent.

L'une de ces institutions (dont nous taisons volontairement le nom) a fait la une, dans un passé récent, dans un quartier compris entre Bè et Adakpamé. Les clients sont furieux et font des pieds et des mains pour retrouver les responsables et rentrer en possession de leur fonds. Ahoéfa, l'une des employés de cette microfinance, est obligée d'être en cavale. Son mal, c'est d'avoir été une collectrice pour cette institution de microfinance qui a fermé ses portes. A l'en croire, les clients, au lieu de s'en prendre aux membres de l'administration de cette microfinance, sont après elle et la menacent. Ces menaces se

font de plus en plus fortes chaque jour qui passe. « Je suis obligée de cacher ma moto avec laquelle je fais les courses chez un ami, loin de mon quartier. Actuellement, je squatte chez un oncle qui habite loin de la ville, dans un quartier périphérique », a-t-elle confié.

Quant au premier

pelle, c'est inaccessible. C'est lorsque les clients ont commencé par m'appeler en me menaçant que j'ai finalement compris ce qui se passe », a ajouté Gentille. Le Directeur, ne pouvant pas supporter les affres de l'exil, a décidé de revenir au pays. Mais les créanciers étaient aux aguets. « Il a commencé par galérer en Côte

fié que des gens ont fait des prêts, mais n'arrivent pas à rembourser. C'est donc ce qui serait à la base de la faillite de l'institution. Mais cette explication n'a calmé en rien la colère des clients qui veulent leur agent. « Nous avons tout fait pour qu'on lâche mon frère, avec garantie que nous paierons peu à peu les créanciers,

des plaintes, réclamant leur argent », a-t-elle continué.

Heureusement, le Commandant de Brigade de la Gendarmerie en question a été compréhensif sur le dossier. « Nous avons eu la chance que le Commandant a compris notre sincérité de payer le reste au fur et à mesure. Il a calmé les plaignants et nous a fait signer des engagements avec des consignes fermes que le non respect ne sera pas toléré », a-t-elle ajouté. Le monsieur est aujourd'hui libre, mais chargé de dettes. Quant aux employés, l'inquiétude reste grande. « La crise est arrivée presque à la fin du mois. On n'a pas de salaire. Nous sommes dans le besoin. En plus de tout cela, les clients nous harcèlent à mort », a indiqué Gentille.

Voilà comment fonctionnent la plupart des institutions de microfinance au Togo. Comme celle-ci, plusieurs ont déjà fermé leur porte au grand dam des clients et même des employés.

Isidore

Il est fréquent de voir la plupart fermer leur porte, souvent dans la clandestinité, laissant leurs agents à la merci des clients qui, désespérés, les harcèlent et les menacent.

responsable de la société, il a d'abord pris la fuite et s'est réfugié en Côte d'Ivoire. « Nous, en tout cas particulièrement moi, je ne savais même pas que notre institution est fermée. Notre directeur m'a appelé pour m'informer de ne pas venir au boulot, et puis plus rien. Quand je le rap-

d'Ivoire. Mais lorsqu'il est rentré, un des clients à qui l'institution devait 300 000 FCFA l'a aperçu dans la ville. Il s'est retrouvé dans les mailles de la Gendarmerie », nous a confié la cousine (qui a requis l'anonymat) du responsable de cette microfinance. A en croire la dame, son frère lui a con-

mais ces derniers ne veulent pas en entendre parler. Mon frère était sur le point d'être déféré à la prison civile de Lomé. Nous avons réussi à rassembler les 300 000 FCFA de ce monsieur afin qu'on puisse le libérer. Malheureusement, au moment de le libérer, d'autres clients sont venus avec

Culture :

T des Médias Acte 4 a tenu ses promesses

Pour la quatrième année consécutive, l'événement culturel «T des Médias» a encore tenu toutes ses promesses. Le samedi 30 mai dernier, ils sont une vingtaine de journalistes togolais à démontrer, sur le T, tout leur savoir-faire en mannequinat. Un instant de plaisir et de dégourdissement auquel ont assisté, à l'Hôtel Eda-Oba, quelques 800 personnes.

« Les Médias pour un environnement sain », tel est le thème autour duquel, est axé l'événement de cette année 2015. A cet effet, tous habillés en tenue Vlisco, la vingtaine de journalistes mannequins, issus des médias publics que privés, devant un public cosmopolite, ont fait preuve d'élégance et de ga-

lanterie.

De Aimé Gbotsoé de Nana FM à Aimé Tsénou de LCF en passant par Alphonse Ken de Kanal FM, Dieudonné Sewonou de la RTDS et Joachin Agbetim de Victoire, tous ont rivalisé d'ardeur et de courage tout au long de leur prestation. Des sorties qui ont été vivement



Passage des mannequins

acclamées par le public resté admiratif.

Par ailleurs, l'éclat de la soirée a été rehaussé, dans le deuxième et dernier tableau, par la prestation des « Guest Stars » à l'instar de Geneviève Mourouma- Gbatéga de Radio Lomé et Ambrosine Mémédé de

l'Agence Savoir News. Ceci, sans oublier la prestation remarquable de la Chorale «Cœur Symphonie» de la Communication. Un chœur composé essentiellement des journalistes officiant dans les organes publics du Togo.

Conformément donc au thème de cette année, ont été éga-

lement présentés au public, des produits de la Collection Zam Ké. Des sacs, gilets, parapluies et plusieurs autres objets issus des plastiques recyclés, ordinairement appelés « Pure Water ». Une idée conçue dans le but de contribuer efficacement à la lutte pour la protection de l'environnement.

Outre les deux tableaux faits d'une part en tenue de ville et de l'autre, en tenue de soirée, le public a également eu droit à une prestation scénique des journalistes. Des professionnels de la communication mués en artiste de la chanson. Ceci, spécialement pour la cause de la mode. Il fallait alors être présent pour s'en rendre compte de l'évidence. Le tout, dans une ambiance féerique qui fait déjà penser à l'édition prochaine, la cinquième du genre.

Magloire TEKO

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

EDITORIAL

La vie à l'envers

La vie à l'envers : le titre peut ressembler typiquement à celui d'un roman ou d'un film hollywoodien, mais ceci n'est pas le cas sinon simplement un titre qui révèle le vécu quotidien des ménages togolais dans la phase post-electorale. La cherté des produits céréaliers notamment l'aliment de base le maïs, la pénurie de l'énergie électrique même si le ministre Damipi parle de cette pénurie au passé, la pénurie de ciment, l'inondation, bref, la liste non moins exhaustive des nouvelles contingences qui obligent les Togolais à vivre à l'envers, peut s'allonger.

L'habitude des ménages contraints de voir leur existence chambouler sans l'apport nutritionnel des produits céréaliers, dans un environnement énergétique limité et surtout les pieds dans l'eau, n'est que la conséquence d'une gouvernance approximative incarnée dans deux secteurs clés, celui de l'agriculture avec l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire (Ansat) et celui de l'énergie avec Contour Global. Le second, piloté à coup de milliards avec la faible production de 119 MW, reste incapable d'approvisionner le pays en Energie électrique, tout comme le premier secteur précité qui a accueilli les différentes subventions des partenaires financiers mais n'empêche point les populations de vivre les affres de la cherté des produits céréaliers. L'Ansat n'est point à la hauteur du grand défi et les Togolais peuvent continuer à payer cher leur maïs comme ils peuvent continuer par supporter l'inondation, la pénurie de ciment pour un peuple dont la mentalité de chaque famille est de disposer de son propre taudis, c'est la vie à l'envers.

Nonobstant deux secteurs clés trahis par les concours de circonstance, il semble que celui de tourisme après la longue marche à l'envers est au seuil de revenir à la normale avec le prochain sommet de l'UA qui fait de Lomé la capitale de la sécurité maritime. Lomé devant accueillir plus d'une cinquantaine de délégations, l'économie togolaise est en passe d'être boostée avec le tourisme.

Somme toute, la vie à l'envers ce n'est pas que le côté social des populations dont les habitudes se trouvent chamboulées, c'est aussi les visions politiques de certains pays comme le Burundi ou encore la gestion transparente dans une grande institution comme la Fifa.

Mais plus que tout, le retour à la normale est une nécessité, et il en va de la détermination du Chef de l'Etat d'accélérer le processus de mise sur pied d'une nouvelle équipe gouvernementale, comme il appartient au peuple Burundais et aux membres de la fédération du Football de prendre leur destin en main.

Isaac Tonyi

Sommet Extraordinaire de l'UA sur la Sécurité maritime et le Développement en Afrique

Le Togo déroule le programme

Le Togo renoue bientôt avec les rencontres d'envergure sur le continent. Pour cause, Lomé accueille du 2 au 7 Novembre 2015, le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements d'Afrique sur la Sécurité Maritime et le Développement. Une occasion donc pour les gouvernants africains avec l'ensemble de leurs partenaires occidentaux de poser les jalons d'une véritable lutte concertée et efficace contre la piraterie maritime. Les préparatifs ont été lancés mardi dernier au travers d'une rencontre avec la presse tenue à la Nouvelle Présidence de la République.

Présents à cette rencontre, des ministres de la République autour du Premier ministre, des acteurs politiques nationaux, des diplomates accrédités auprès du Togo, des acteurs de la Société civile togolaise ainsi qu'un parterre de journalistes. Arthème Séléagodzi Ahoomey-Zunu, en remplacement du Chef de l'Etat précédemment annoncé, dévoile à l'assistance, le contenu de la rencontre.

Il s'agira, à en croire le Chef du Gouvernement togolais, d'un Sommet extraordinaire de l'Union Africaine qu'accueille le Togo en cette fin d'année 2015. Au cœur donc des sujets à l'ordre du jour, l'épineux problème de l'insécurité maritime, un sujet devenu plus qu'un enjeu majeur dans l'agenda diplomatique togolais. Notamment celui du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé qui en a fait, depuis peu, son cheval de bataille. D'où justement cette initiative togolaise qui, de concert avec l'Union africaine (UA), entend «*Cœuvrer pour la valorisation du potentiel maritime dans le développement économique de l'Afrique*», a laissé entendre Ahoomey-Zunu.

Cette rencontre de Lomé, a précisé le Premier ministre, s'attèlera autour de deux points majeurs. Notamment le «*Renforcement de la coopération régionale et internationale sur la sécurité maritime*» puis la «*Sécurité maritime et le développement*». En clair, il s'agira de réfléchir sur «*La lutte contre la pêche illécite et la pollution de l'environnement maritime*», a, par ailleurs précisé, Arthème Ahoomey-Zunu. Ensuite, renchérit-il, s'en suivra des travaux des cinq

mille participants attendus à ce sommet extraordinaire de Lomé, l'élaboration d'une charte, dite «*Déclaration de Lomé*». Un ensemble de textes et règlements contraignants en faveur du respect de la Sécurité

maritime du 2 au 3 novembre, une conférence des ambassadeurs, laquelle sera suivie, du 4 au 5 novembre de celle des ministres des Affaires Etrangères des Etats africains. La journée du 6 novembre, explique par ailleurs le chef de la diplomatie togolaise, sera exclusivement réservée à la réception et l'installation des 53 délégations étrangères attendues à Lomé pour ce sommet extraordinaire qui a lieu le 7 novembre 2015.

Au-delà de ce sommet, convient-



Ahoomey-Zunu, PM sortant

rité maritime sur le continent qui seront ratifiés par les pays africains. Puis cette charte, à en croire enfin le Chef de l'Exécutif togolais sortant, sera introduite au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour adoption. Ceci, afin d'en faire une Résolution.

Selon le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, la date arrêtée pour ce sommet découle d'une rencontre de travail tenue en janvier dernier à Addis-Abeba entre la Commission de l'UA et une délégation togolaise. Ainsi donc, annonce Robert Dusseh, Lomé ac-

cueille du 2 au 3 novembre, une conférence des ambassadeurs, laquelle sera suivie, du 4 au 5 novembre de celle des ministres des Affaires Etrangères des Etats africains. La journée du 6 novembre, explique par ailleurs le chef de la diplomatie togolaise, sera exclusivement réservée à la réception et l'installation des 53 délégations étrangères attendues à Lomé pour ce sommet extraordinaire qui a lieu le 7 novembre 2015.

Au-delà de ce sommet, convient-il de le souligner, s'annonce derrière, une véritable foire commerciale. Un rendez-vous marchand pour lequel aiguisent déjà leur appétit, les opérateurs touristiques nationaux.

En rappel, 38 états africains partagent la façade maritime d'Afrique. Et de 2005 à ce jour, près de 205 attaques ont été enregistrées dans le Golfe de Guinée. Au Togo, sur les huit(8) cas dénombrés depuis lors, sept (7) ont été repoussés par la Marine togolaise.

Magloire TEKO

Enseignement catholique : Un ultimatum des Enibe à leurs responsables

La situation reste toujours tendue entre les responsables des écoles confessionnelles (catholiques et protestants) et les Enseignants non Inscrits sur le Budget de l'Etat (Enibe) Mardi, ces enseignants qui réclament de meilleures conditions de vie et de travail sont encore montés au créneau pour dénoncer ce qu'ils appellent «*du dilatoire des responsables*» du confessionnel.

Ces enseignants appellent le Directeur diocésain des écoles catholiques à vite réagir face à leur situation. L'ultimatum donné pour le

paiement de leur salaires des mois d'avril et mai expire aujourd'hui. En cas de non satisfaction, les enseignants menacent de reprendre leur mouvement demain, avec la cessation de travail.

Une situation qui risque de porter un coup dur aux élèves en ces moments de révision où les enseignants les préparent pour affronter tout type de sujets. Egalement, ce sont les examens et compositions qui vont subir de sérieux bouleversements.

Cela fait depuis plusieurs années que ces enseignants posent ces

revendications. Mais ils ont l'impression d'être tournés en bourrique par les responsables religieux et l'Etat. Il y a quelques semaines, ces enseignants étaient rentrés en grève, obligeant les élèves à rester à la maison. Les cours ont repris non pas parce qu'une solution définitive a été trouvée, mais parce qu'une promesse a été faite aux enseignants. Ces derniers se rendent compte finalement que l'Eglise et le gouvernement se moquent d'eux. Ils décident alors de passer à la vitesse supérieure.

Isidore

Pour le redécollage du Togo : Faure S'engage ! (Acte 3)

La solidarité nationale et le vivre ensemble

“La Solidarité nationale et le vivre ensemble”. Voilà encore décliné, l'autre axe majeur dans le dispositif stratégique de Faure Gnassingbé pour les cinq prochaines années. Des valeurs sociales sur lesquelles, le Chef de l'Etat compte conduire sans faille, le navire Togo à bon port. Ceci, au terme de son nouveau mandat qui vient à peine de commencer. Lequel est bien entendu placé sous le signe de l'émergence sociopolitique et économique.

Déjà dans son projet de Société élaboré pour le compte de la présidentielle du 25 avril dernier, Faure Gnassingbé faisait de la solidarité nationale, l'une de ses armes pour la conquête de l'électorat. C'est jus-

une équitable répartition des fruits de la croissance au profit de chacun et d'abord, des plus démunis ». Mais alors pour en arriver là, le Chef de l'Etat entend, au cours des cinq prochaines années, renforcer les



Faure Gnassingbé

qualité de vie ». Notamment la restructuration de la couverture sociale dans son ensemble ainsi que l'élargissement de la couverture maladie, à titre illustratif. Une vision qui ne saura, sans doute, être concrétisée si et seulement si l'on s'arme de bravoure et de courage. Car, *« Nous devons être ambitieux et conquérants si nous voulons que la solidarité ne soit pas un vain mot »*, disait en substance Faure Gnassingbé.

Aussi, Faure Gnassingbé amorce un mandat de réformes politiques. Pour lui, la poursuite des réformes politiques et institutionnelles est non seulement *« inévitable »* mais aussi *« indispensable »*. Selon le Chef de l'Etat, le Togo doit plus que jamais amorcer son émergence, la restructuration de son économie et la préservation de ses acquis sociaux. Lesquelles doivent être consolidées par des réformes qui, dit-il,

assurent à l'ensemble, *« stabilité et cohésion »*. Toujours à en croire le Chef de l'Etat, le Togo doit accéder au rang des pays émergents pour affronter sereinement l'avenir. De même qu'il doit prendre des décisions de garantir l'unité nationale. Ceci, sans oublier qu'il doit savoir qu'il lui faut des garanties au préalable si tant est qu'il veut attirer des investisseurs de façon durable pour justement créer et redistribuer ses richesses. Ce qui doit avant tout passer par les réformes idoines. Car, *« C'est l'heure des réformes justes, ambitieuses et courageuses.*

Il faut désormais raisonner en terme de calendriers et de plans », a avoué Faure Gnassingbé.

Ces réformes dont rêve le Chef de l'Etat, seront destinées à redonner confiance aux Togolais afin de poursuivre, en toute quiétude, la relance de l'activité économique. Laquelle confie-t-il, est gage de la création d'emplois et de richesses. D'ores et déjà, rassure Faure Gnassingbé, *«Plus que jamais, le partage juste et équitable de nos richesses doit devenir la règle ».*

Magloire TEKO

Faure Gnassingbé amorce un mandat de réformes politiques...
« C'est l'heure des réformes justes, ambitieuses et courageuses. Il faut désormais raisonner en terme de calendriers et de plans »

tement dans cette dynamique qu'il écrivait que *« Les résultats escomptés des engrenages vertueux de la croissance devront vite renforcer la protection sociale et la solidarité à la base ».* Car, à en croire ce dernier, *«On ne peut demander durablement des efforts à tous et attendre que l'énergie d'un peuple produise des effets positifs, sans imaginer en retour, une redistribution,*

initiatives à la base qui se sont déjà concrétisées, ces dix dernières années, par la promotion de l'auto-emploi des jeunes, la création de revenus et l'insertion socioprofessionnelle. Ces dispositifs déjà existants, préconise Faure Gnassingbé, seront généralisés au cours de ce quinquennat. Ceci, dans l'optique de *« Procurer des résultats générateurs de progrès et de*

Atelier de sensibilisation sur le nouveau code des Douanes

L'OTR prône la vulgarisation du document

Le Togo dispose d'un nouveau code des Douanes depuis le 28 Avril 2014, suite à la promulgation dudit document en remplacement de l'ancien code qui date de 1966. Pour permettre aux différents acteurs et partenaires de l'Office Togolais des Recettes(OTR) de s'incruster des nouvelles dispositions du nouveau document, un atelier de sensibilisation a été organisé par l'Office à l'intention des hommes des médias le 29 mai dernier à Lomé.

Inspiré du code Sénégalais, du code de l'UEMOA, de l'UE, de l'OMC, et de l'OMD, le nouveau code des douanes togolais comporte de grandes innovations réunies en 371 articles contre 314 pour l'ancien

code. Les grandes innovations contenues dans ce code, ont trait à la transparence et à la prévisibilité, à la modernisation des actions de l'administration, à la facilitation et meilleure prise en compte des droits des usagers.

Ce nouveau code en ce qui concerne la première innovation, prévoit un procédé informatique ainsi que le délai de séjour des marchandises dans les MAD et MAE ramené à 30 jours contre 120 jours prévu dans l'ancien code. Cette innovation concerne aussi la régularisation de la situation des zones franches. Sur la modernisation de l'action de l'administration, le nouveau code fait de la contrefaçon des marchandises, un délit et intro-

duit la revalorisation des amendes des contraventions et enfin, la facilitation et meilleure prise en compte des droits des usagers entraînent la simplicité des procédures de dédouanement. C'est en somme les idées fortes que véhicule le nouveau code et que l'OTR s'est chargé de porter à la connaissance de la dizaine de journalistes à travers un atelier de travail pour vulgarisation.

Notons que ce nouveau code prend en compte l'évolution du commerce extérieur et a permis au Togo d'adhérer depuis l'année dernière à la Convention de Kyoto Révisé.

Isaac Tonyi

Erosion côtière et pollution : Les populations de Kpémé, Goumoukopé et d'Agbodrafo aux abois

La situation ne semble pas préoccuper les pouvoirs publics, mais elle rend la vie difficile aux populations de Goumoukopé, Kpémé et d'Agbodrafo qui sont obligées de subir les effets de la pollution de cette partie de l'océan par les eaux du lavage du phosphate. Il y a quelques mois encore, ces populations ont envahi les médias pour crier leur désarroi. Mais visiblement, aucun secours ne s'est manifesté. Ces hommes et femmes continuent de se morfondre dans l'enfer où ils vivent.

Les eaux du lavage du phosphate déversées dans la mer impactent sérieusement la vie de ces populations environnantes. Elles ralentissent notamment la pêche maritime, principale activité qui apporte des revenus aux populations. *« Au début, on voyait des poissons morts à la surface de l'eau. On ne savait pas ce qui se passait. C'est lorsque l'eau a commencé par changer de couleur qu'on s'est rendu compte de la réalité. Les eaux du phosphate qu'on déverse dans la mer nous causent énormément de problèmes »*, a indiqué un habitant de Goumoukopé. Les pêcheurs,

s'ils doivent faire leurs activités, sont obligés d'aller à des kilomètres loin de la côte. Mais ils ne disposent pas de matériels adéquats pour faire cette pêche en haute mer. L'autre situation qu'engendre cette pollution, c'est que les puits dans ces villages sont tous contaminés. Les eaux de ces puits ont pris la couleur du phosphate. Conséquence, les dents des habitants prennent la couleur de l'eau de lavage du phosphate.

Les autorités locales disent avoir alerté qui de droit, mais personne ne semble les écouter. La situation perdure et les dégâts se font de plus en plus ressentir chaque jour. La vie dans ces trois villages est devenue presque un enfer. Ceux qui le peuvent, commencent déjà à fuir ces endroits. Cependant, la majorité n'a pas ce privilège. Elle est obligée d'attendre un messie qui viendrait les sauver.

On espère que Faure Gnassingbé qui place son troisième mandat sous le sceau du social va vite réagir pour trouver une solution à ces populations que l'océan risque de déloger à tout moment.

Isidore

FLAMBEAU

des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

Plus qu'un journal,

c'est un idéal de vie

L'INAM pour une meilleure maîtrise des dépenses de santé

Finies les magouilles !

A compter du lundi 1^{er} juin dernier, la liste des actes et produits de santé actualisée ainsi que les règles de délivrance des soins de l'Institut national d'Assurance maladie (INAM) sont désormais entrées en vigueur au Togo. L'information a été portée à la connaissance du public, à travers un point de presse tenu, le même jour à Lomé. Ainsi par cette mesure, l'INAM vise d'abord, à améliorer les conditions de prise en charge des bénéficiaires puis, assurer une meilleure maîtrise des dépenses de santé.

Faire soigner en préservant les revenus des ménages, telle se veut la mission essentielle que s'est assignée l'Institut national d'assurance maladie (Inam), depuis le début de ses prestations, le 1^{er} mars 2012. Et trois années après, la satisfaction est grande tant du côté des 262.000 bénéficiaires

les dysfonctionnements dénombrés. Lesquels vont des cas de fraudes aux fautes et erreurs en passant par des abus dans les prestations. D'où justement cette troisième révision dans les nomenclatures actuelles portant notamment sur l'adoption de prix de base de remboursement des médicaments selon le service médi-



Myriam Dossou, DG INAM

mais classés en trois catégories. Ceci, ajoute Dr Batchabi Dramane Adam, selon la « nature de l'affection », le « niveau d'efficacité » et le « rapport bénéfice ». En clair, « Plus un médicament a un service médical rendu important, mieux il est remboursé », a-t-il affirmé.

Mieux, par l'actualisation des listes et produits de santé, l'INAM entend « Améliorer l'accessibilité des médicaments curatifs qui ont un grand intérêt pour la santé publique et qui sont utilisés dans le traitement des patients dont le pronostic vital est engagé ». Aussi, précise Dr Batchabi Dramane Ada, l'adoption de cette nouvelle mesure vise essentiellement à améliorer la qualité des prestations et garantir surtout l'équilibre financier de l'INAM puis rendre plus faciles, les formalités de prise en

charge des bénéficiaires.

Finies les magouilles !

Désormais plus de marge de manœuvre aux esprits malins résolument engagés à se sucrer sur le dos de l'Etat, tant parmi les prestataires que les bénéficiaires. L'INAM jouant désormais le rôle de gendarme a jugé bon de placer des garde-fous nécessaires contre les magouilles. Un mécanisme devant lui permettre de démasquer plus facilement, tout prestataire ou bénéficiaire véreux qui s'aventurera encore sur ce terrain glissant. Car, tous sont désormais surveillés à la loupe.

En effet, s'il est vrai que ce programme est très apprécié par tous, il n'en demeure pas moins vrai que certains esprits lugubres, tapis dans l'ombre, en profitent également pour alimen-

ter leur funeste arrière boutique. Une situation qui se traduit ordinairement par la mauvaise foi dans les prescriptions, l'usurpation d'identité des bénéficiaires, des cas de surprescription, de surfacturation, d'abus de consultation ou encore des erreurs de facturation, de prescription, d'auto prescription et de non respect des règles de remplissage des feuilles de soin.

Avec la nouvelle donne, rassurent les premiers responsables de cet institut, un prestataire de soin coupable de fraude est désormais passible de diverses peines allant de l'avertissement à la rupture ou suppression de droit de convention ou encore de contentieux ordinal. Par contre, sera désormais blâmé, tout bénéficiaire d'un des cas de délits précédemment cités. Un blâme qui ira de l'avertissement à la mise sous surveillance en passant par la récupération d'indus et pire, à la poursuite pénale.

Cette liste actualisée, faut-il le rappeler, concerne plus de 3.000 médicaments. Notamment les Consommables médico-chirurgicaux, les Actes de biologie médicale, les Actes d'imagerie médicale, les Actes non ionisants et les médicaments retrouvables dans les Officines et à CAMEG.

Magloire TEKOU

Désormais plus de marge de manœuvre aux esprits malins résolument engagés à se sucrer sur le dos de l'Etat, tant parmi les prestataires que les bénéficiaires.

que couvre ce programme ainsi que celui des prestataires.

Cependant, force est de constater que, malgré les révisions opérées les 1^{er} septembre 2012 et 1^{er} août 2013 dans le but de rendre cet outil plus performant, nombreux sont encore

cal rendu.

L'INAM, plus réaliste !

En effet, avec cette mesure, explique le Directeur des Prestations à l'INAM, les médicaments remboursables par l'Institut national d'assurance maladie sont désor-

Flambée des prix du maïs :

Aimé Gogué tacle Ouro-Koura Agadazi

On ne l'entend que rarement depuis la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 25 avril dernier. Le président de l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), Aimé Gogué, puisque c'est de lui qu'il

s'agit, revient au devant de la scène avec un tacle au ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Ouro-Koura Agadazi.

Aimé Gogué a accusé le mardi 2 juin dernier, Ouro-Koura Agadazi, d'assurer une tutelle approximative de l'ANSAT. L'Agence

nationale pour la sécurité alimentaire du Togo ne ferait pas ce qu'il faut pour enrayer la hausse des prix du maïs, affirme le président de l'ADDI. « La crise du maïs que nous connaissons actuellement prouve clairement une chose : ANSAT n'a pas de prix plafond et il est fort probable qu'elle ne dispose pas également de prix-plancher ! Or ce sont les instruments de base pour remplir sa mission de régulation au profit des producteurs et des consommateurs », a-t-il déclaré.

Les consommateurs et producteurs restent donc sous la menace permanente de l'incapacité de l'ANSAT à assurer de façon optimale sa mission et les fluctuations incontrôlées du prix des denrées alimentaires risquent



Ouro-Koura Agadazi

de persister, a ajouté Aimé Gogué.

Enfin, il demande au

directeur général de l'ANSAT de justifier les subventions annuelles dont bénéficie son organisation de la part de l'Etat. « Ne pas le faire confirmerait les soupçons d'opacité de la gestion des ressources des pauvres contributables, dans un contexte où les pressions pour la satisfaction des besoins sociaux se font de plus en sentir », estime-t-il.

Il faut dire que plusieurs informations font état de ce qu'il y aurait un réseau mafieux qui gère, dans leurs propres intérêts, les excédents céréaliers du Togo. Raison pour laquelle cette agence n'arrive pas à contenir ou empêcher cette flambée du prix du maïs et d'autres céréales.

Isidore

Pour tout renseignement, information ou conseil

contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

OTR UNION TOGOLAISE DES RESISTANTS

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Sénégal

Le Groupe de Travail des Nations unies ordonne la libération de Karim Wade

Plus rien ne va actuellement au sein du Parti Démocratique Sénégalais (PDS). Une bisbille née de l'investiture de Karim Wade pour la prochaine présidentielle au Sénégal. Ceci, pendant que le groupe de travail des Nations unies a annoncé, lundi la détention arbitraire de Karim Wade par la justice sénégalaise.

Condamné en mars contre de la décision prise par la dernier à six ans de prison ferme justice sénégalaise. pour « *enrichissement illicite* », En clair, le Groupe de Karim Wade, le fils de l'ex-Président Sénégalais Abdoulaye Travail des Nations unies demande donc au Sénégal de pren-

...à en croire le Groupe de Travail des Nations unies, la détention de Karim Wade est tout simplement « arbitraire », parce que, estime-t-il, le prolongement de sa détention préventive n'avait pas de base légale.

Wade, devra donc être libéré. En tout cas, a décidé cette semaine, le Groupe de Travail des Nations Unies. Pour en arriver là, plusieurs sont les réserves portées par l'instance onusienne à l'en-

dre les mesures nécessaires pour remédier au préjudice subi par ce dernier, en lui prévoyant notamment une réparation intégrale. Car, à en croire le Groupe de Travail des Nations



Karim Wade

unies, la détention de Karim Wade est tout simplement « arbitraire », parce que, estime-t-il, le prolongement de sa détention préventive n'avait pas de base légale. Ensuite parce que les délais des procédures n'ont pas été respectés. Car, selon les textes qui régissent la Cour de répression de l'enrichis-

sement illicite, Karim Wade devait être fixé sur son sort dans les neuf mois, or la procédure en a duré 18 mois, soit le double de ce qui est prévu.

Pour les avocats de Karim Wade, cette décision n'est autre que la confirmation de ce qu'ils ont toujours dénoncé : « Le groupe de travail des Nations

unies rend enfin justice à M. Karim Wade. C'est la victoire du droit sur l'arbitraire, c'est la victoire du droit sur la force d'un Etat », a affirmé Maître Mohamed Seydou Diagne. Puis, il appelle les autorités à « *appliquer les avis et recommandations de l'ONU* », à « *libérer immédiatement* » le fils de l'ancien président et à « *l'indemniser à hauteur de son préjudice* ».

Quant au gouvernement sénégalais, le groupe de travail de l'ONU n'a rendu qu'un simple avis. Par conséquent, estime-t-il, seule la décision des juridictions sénégalaises compte. « *Cette affaire a été jugée régulièrement par des juridictions sénégalaises, régulièrement composées et qui fonctionnent normalement. C'est pas à un groupe d'experts d'ordonner ou de faire une quelconque injonction au pouvoir judiciaire au Sénégal. Cela me semble ahurissant.* », a affirmé, pour sa part, Maître Aly Fall, avocat de l'Etat sénégalais, contestant ainsi les conclusions du rapport.

Magloire TEK0

Burundi/ Après la Vice -Présidente

L'un des Commissaires démissionne de la Cén

C'est actuellement la débandade au sein de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au Burundi. A ce jour, l'incertitude plane toujours sur la tenue des élections communales et législatives prévues demain vendredi 5 juin. Et pour cause, cette instance vient d'enregistrer une autre démission en son sein. Ainsi donc, après la vice-présidente, quelque jours plus tôt, c'est le tour d'un des commissaires de rendre son tablier.

Réunis le weekend dernier à Dar-es-Salam en Tanzanie, les chefs d'Etat de la Communauté d'Afrique de l'Est ont demandé à Pierre Nkurunziza de reporter le scrutin

doit signer prochainement un décret y afférant, ceci après avis consultatif de la Cén. Et ce report, si tel sera le cas, devrait être annoncé par la Commission

continue par se disloquer.

En effet, le bureau national de la Cén est désormais diminué par l'absence de deux de ses membres sur les cinq qu'elle compte. Or, toute décision devrait être prise par consensus ou à défaut, la majorité des 4/5 de la Commission. Pour cela, il faudrait donc remplacer les deux commissaires qui ont démissionné. Et selon la Constitution, cela nécessite un décret prési-



Pierre Nkurunziza

Aujourd'hui, reste à savoir si l'assemblée et le Sénat seront à même de réunir 75% des suffrages en faveur des candidats choisis, surtout à l'Assemblée.

Déjà, l'Eglise a décidé de retirer ses membres des démembrements de la Cén et il faut également procéder à leur remplacement. Certaines sources parlent de 20% des mem-

bres qui manquent à l'appel. Or, chaque membre a la charge de superviser le scrutin, soit pour les commissions provinciales au niveau des communes, soit pour les commissions communales, au niveau des collines et sous-collines. A croire donc que le Burundi est encore loin d'une élection apaisée et transparente.

Magloire TEK0

En effet, le bureau national de la Cén est désormais diminué par l'absence de deux de ses membres sur les cinq qu'elle compte. Or, toute décision devrait être prise par consensus ou à défaut, la majorité des 4/5 de la Commission.

d'un mois et demi. Décision qui ne semble du tout pas gêner le chef de l'Etat Burundais. Puisqu'il électorale elle-même. Malheureusement, cette instance n'est pas au mieux de sa forme puisqu'elle

dentiel après approbation des deux candidats par 75% des députés et des sénateurs.

La vague déferlante de la corruption et des malversations secouent la Fifa

Le colonel capitule...

● Les présidents des fédérations africaines orphelins de "Papa bonheur"

Il a tenu contre vents et marées à son 5^{ème} mandat, il l'a eu mais a entamé ce bail en queue de poisson. La faute à cette rafle de la veille de l'ouverture du congrès qui a emporté 14 hautes personnalités et partenaires de l'instance suprême du Football, conséquence d'un scandale de corruption que la justice Américaine a remonté depuis 1991. Finalement le maître à bord, Joseph Blatter, annonce sa reddition mardi dernier après l'accusation portée contre son bras droit Jérôme Valcke pour complicité dans l'achat de voix pour l'attribution du Mondial 2010 à l'Afrique du Sud.

Les faits remontent en 2008, sur la demande du président de la Fédération Sud-Africaine de Football(Safa), 10 millions de dollars ont été versés par Jérôme Valcke à Jack Warner vice-prési-

sont poursuivis. L'ex colonel de l'armée helvétique, fils de contre-maître a tiré les conséquences de ces différents scandales et prononce sa reddition. Le prochain congrès extraordinaire de l'instance



Sepp Blatter, Pdt démissionnaire

Blatter victime de la croissance exponentielle des revenus de la Fifa

Arrivé à la Fifa en 1975 comme Directeur des programmes de développement, Sepp Blatter deviendra par la suite Secrétaire général de l'instance jusqu'en 1998 où il prit le témoin à Joao Havelange. Il a accompagné la nuit de l'institution devenue une multinationale de football de 5 milliards 700 millions de dollars de chiffre d'affaires de 2011 à 2014, un empire qui a aiguisé les appétits et fini par provoquer les dérives. Le vrai problème de Sepp Blatter a été de développer de façon exponentielle les revenus commerciaux liés au football et en particulier aux revenus de la coupe du monde sans pour autant mettre en place des procédures de transpa-

rence sur les attributions de contrat de sponsoring, des contrats de marketing dans un environnement très mal régulé mais qui génère de nombreux revenus.

Les présidents de fédérations africaines orphelins de "papa bonheur"

Les mandats de Blatter ont coïncidé avec le sort du Football africain. Directeur exécutif de la Fifa en charge de l'organisation des coupes du monde en 1990, Blatter a milité activement pour l'augmentation du nombre de sélections africaines en phase finale de coupe du monde. De deux places sur 24, l'Afrique passera à 5 places sur 32. Il ne ratera jamais l'occasion de montrer son attachement à l'Afrique qu'il considère comme un continent de foot. Il a toujours assisté en compa-

gnie de son homme de main, Issa Hayatou qu'il nommera l'année dernière vice président de la Fifa, aux différentes finales de la Can. Le soutien à l'Afrique comme aux petites fédérations pour Blatter était le moyen d'enrayer la domination financière de la puissante UEFA. Avec 55 voix, l'Afrique constituait un vivier important dans l'optique des élections à la Fifa. Si beaucoup de dirigeants africains reconnaissent le travail de Blatter en faveur du continent noir, il faut par contre relever que ce développement du Football en Afrique s'est fait sans structuration suffisante dans certains pays ce qui a entraîné des problèmes de corruption, problème que Blatter paie aujourd'hui. De l'attribution des projets Goal à la construction des centres sportifs dans les différents pays africains, le mécanisme est entaché de fraudes. Ils sont assez nombreux à pleurer son départ et à se lamenter sur leur sort de peur que le pot aux roses des nombreux détournements d'objectif dont ils sont coupables ne soient découverts.

Désormais, les choses ne seront plus comme avant car la bataille qui s'annonce pour le contrôle de la Fifa sera plus politique que sportive même si le prince Ali de Jordanie et l'ancien ballon d'or Michel Platini font figure de favori.

Del-Jo

Ils sont assez nombreux à pleurer son départ et à se lamenter sur leur sort de peur que le pot aux roses des nombreux détournements d'objectif dont ils sont coupables ne soient découverts.

dent de la Fifa et président de la Concacaf pour l'achat de voix en vue de l'attribution du Mondial 2010. Même si du côté de Pretoria, l'on ne reconnaît pas en ce transfert l'idée d'achat de voix, il faut dire que c'est l'eau qui a fait déborder le vase. C'est aussi dans cette lignée que les présidents des fédérations, de la Bolivie et du Brésil en l'occurrence Carlos Chavez et Ricardo Texeira

suprême, pour la dotation d'un nouvel exécutif est annoncé entre décembre 2015 et mars 2016. Après 17 ans passés à la tête de la Fifa, Joseph Blatter tire un trait sur la présidence à vie.

Organisation de la Can de Maracana et du congrès constitutif de l'instance mondiale de la discipline

Le Togo a rendez-vous avec l'histoire

Ce n'est pas que sur le plan sécuritaire que le Togo sera sollicité dans le courant de cette année 2015. Aussi, sur le plan sportif le Togo a rendez-vous avec l'histoire. C'est le cas de l'organisation par la Fédération Togolaise de Maracana (Fetoma) de la prochaine Coupe d'Afrique de la discipline couplée avec la tenue du congrès constitutif de la Fédération Internationale de Maracana.

L'information a été portée à la connaissance des médias le 30 mai dernier par le président du Comité International de Transition, président de la Fédération Ivoirienne de Maracana et Disciplines Associées, Bleu Charlemagne en compagnie de ces pairs des 5 autres pays qui disputent la compétition à Lomé du 04 au 09 août prochain. De passage à Lomé, pour peaufiner l'organisation des deux activités, la délégation avec à sa tête Etienne Bafai président de la Fédération Togolaise de Maracana a rencontré tour à tour

le président du Cnot, la ministre des Sports et le Directeur de la société de téléphonie mobile Togo cell partenaire de la compétition. Pour le président du CIT, faisant référence à l'organisation du congrès constitutif de la fédération de la discipline, le Togo rentre dans l'histoire. « C'est la première fois qu'une discipline sportive va prendre naissance en Afrique » a-t-il affirmé. Après avoir fait l'historique de la discipline qui a pris de l'ampleur en Côte d'Ivoire, Bleu Charlemagne a précisé les contours de ce congrès qui mettra en place la future fédération inter-



Table d'honneur

nationale de la discipline. « Nous sommes 6 pays en plus du Gabon porteurs de cet ambitieux projet, il est vrai que des pays Européens seront présents mais ils le seront à titre d'observateurs » a souligné ce dernier. A son tour Etienne Bafai, le président de la Fetoma s'est prononcé sur l'organisation de la Can par le Togo. « Les préparatifs vont bon train le site de la compétition

est clairement identifié, les questions d'hébergement et de restauration sont en bonne voie de résolution » a-t-il rassuré.

Notons que 6 pays composés du Mali, du Niger, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Burkina Faso prennent part à la compétition qui est à sa 4^{ème} édition.

Del-Jo

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore
Magloire TEKLO

Stagiaires
LAWSON Boëvi Mawuëna Joseph
DOGBE-A. Koffi

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires

Message du Président de la commission SEM DESIRE KADRE OUEDRAOGO à la communauté à l'occasion des 40 ans de la CEDEAO

28 Mai 1975 – 28 Mai 2015, voilà 40 ans que les Pères Fondateurs signaient le Traité de création de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Il aura fallu la détermination, l'engagement, et le courage de dirigeants visionnaires pour que le rêve d'une région unie autour de valeurs communes et d'ambitions partagées devienne une réalité. Pour mesurer le chemin parcouru par les Etats membres de notre Communauté, il nous suffit de jeter un regard vers le passé.

A ce propos, la région comptait, en 1975, 115 millions d'habitants qui ne pouvaient, pour la majorité d'entre eux, se déplacer d'un pays à l'autre sans visa préalable. Par ailleurs, peu de capitales étant reliées entre elles par un réseau routier praticable, les frontières étaient, pour la plupart, des lignes de fracture entre les peuples de la région.

Aujourd'hui, la CEDEAO compte plus de 300 millions de citoyens, dont la grande majorité a moins de 25 ans. Pour cette génération, pouvoir circuler et résider librement d'un pays à l'autre de notre région est non seulement un droit mais également un acquis qui va de soi.

Et, pourtant, que d'obstacles n'a-t-il pas fallu lever pour obtenir un tel succès dans la construction d'un espace régional unifié !

En ce jour anniversaire, nous pouvons, en Afrique de l'ouest, légitimement nous enorgueillir d'avoir fait d'importantes avancées vers la création d'un espace commun, et ce, dans le respect de notre diversité culturelle. Parmi ces avancées, il me plaît de citer :

- .un plus grand enracinement de la culture démocratique ;
- .une efficacité accrue dans la prévention et le règlement des conflits et des crises comme nous l'avons vu au Libéria, en Sierra Leone et plus récemment en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, au Mali et au Burkina Faso ;
- .la mise œuvre accélérée de programmes sectoriels pour la création de richesses ;
- .la mise en place du Tarif Extérieur Commun ;
- .le lancement du projet de l'Autoroute



Abidjan-Lagos dans le cadre de la promotion des infrastructures régionales ;

.la marche résolue vers la création d'une monnaie unique en 2020 ;

.la capacité d'organiser une riposte régionale efficace face à des défis comme l'épidémie de la maladie à virus Ebola et le terrorisme ;

.et l'adoption d'une carte d'identité biométrique unique.

Fiers, nous pouvons assurément l'être. Mais cela ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il nous reste beaucoup de défis à relever pour faire de la CEDEAO des peuples la réalité vivante dont nous rêvons tous.

Alors, en cette année de jubilé, n'ayons pas peur, nous, Institutions de la CEDEAO, comme Etats membres, organisations de la société civile et autres acteurs du processus d'intégration régionale, de mettre le doigt sur nos échecs et sur les retards que nous avons accusés dans l'application de nos protocoles et directives communautaires.

Mais, j'ose espérer qu'en regardant ce bilan, les citoyennes et citoyens de la Communauté sauront être indulgent à notre égard, en ayant à l'esprit que la construction d'une région sans frontière des chances, est un chantier jamais achevé. Qu'ils sachent que cet objectif

reste en première ligne dans nos priorités et au cœur de notre action. J'en appelle à la jeunesse pour une mobilisation sans faille au service des objectifs d'intégration, d'unité et de fraternité en Afrique.

Enfin, en ce jour commémoratif des 40 ans de la CEDEAO, j'éprouve une réelle joie à m'adresser à chaque citoyen de la Communauté. Mais, j'ai une pensée particulière pour les femmes pour les inviter, en cette année 2015 déclarée année d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, à une implication plus active dans notre agenda d'intégration régionale. Je les invite aussi, comme tous les autres citoyens de la Communauté, à méditer cette pensée du grand historien ouest-africain Joseph Ki Zerbo : « L'Africain fera l'Afrique, elle trouvera en son sein des hommes et des femmes, aptes à libérer leur vertu de héros collectifs pour redresser le destin tordu de la mère Afrique et recoudre son beau pagne déchiré »

Vive la CEDEAO, vive l'intégration régionale !

KADRE DESIRE OUEDRAOGO